

SP CONVICTIONS (Part R)

ISIN FR0014001GU7

FCP géré par Sycomore Asset Management, UCIT V

OBJECTIF ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Le FCP a pour objectif de gestion d'obtenir une performance nette de frais de gestion supérieure à l'indicateur de référence composé de 65% MSCI WORLD + 35% Bloomberg Barclays Euro Aggregate Corporate (coupon et dividendes réinvestis) sur un horizon d'investissement de 5 ans.

Les deux principaux moteurs de performance attendus seront une stratégie « actions » et une stratégie « rendement obligataire ». (1) Une stratégie « actions », exposant entre 40% et 100% de son actif net aux actifs suivants : actions de sociétés cotées d'émetteurs figurant dans l'indice MSCI World Index et ayant fait l'objet d'une analyse ESG effective par la société de gestion, OPC offrant une exposition aux marchés d'actions internationaux y compris émergents, instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés et/ou de gré à gré permettant une exposition ou une couverture à différents secteurs, zones géographiques ou tailles de capitalisation. (2) Une stratégie « rendement obligataire », exposant entre 0% et 60% de l'actif net aux actifs suivants : OPC offrant une exposition aux obligations y compris spéculatives, obligations et autres titres de créances figurant dans l'indice Bloomberg Barclays Euro Aggregate Corporate et ayant fait l'objet d'une analyse ESG effective par la société de gestion, instruments dérivés à sous-jacents obligataires listés sur les marchés réglementés internationaux. L'exposition aux actifs obligataires spéculatifs (high yield) peut atteindre 50% de l'actif net. Dans ce cadre, l'équipe de gestion met en oeuvre sa propre analyse crédit et ne recourt pas exclusivement aux agences de notation pour évaluer le risque crédit des émetteurs. A ces deux stratégies, qui constituent l'axe principal de la génération de performance pour le FCP, peut s'ajouter (3) une stratégie monétaire, représentant en cumul une exposition de l'actif net comprise entre 0% et 60% aux instruments du marché monétaire, d'émetteurs publics ou privés, sélectionnés pour préserver le portefeuille contre une baisse anticipée des marchés d'actions susmentionnés ou pour la gestion de la trésorerie du FCP : fonds monétaires, fonds à valeur liquidative constante de dette publique, fonds à valeur liquidative à faible volatilité, ou titres négociables à court terme d'émetteurs publics ou d'émetteurs privés, sans contrainte géographique, de toutes notations voire sans notation.

Le processus d'analyse, notation et sélection ESG (Environnement, Social, Gouvernance) est une composante totalement intégrée à l'analyse fondamentale des entreprises de notre univers d'investissement et couvre en permanence au moins 90% de l'actif net du FCP (sont exclues les liquidités). Cette analyse et notation, menée selon notre méthodologie propriétaire "

SPICE » (Suppliers & Society, People, Investors, Clients, Environment), vise notamment à appréhender la répartition de la valeur créée par une entreprise entre ses parties prenantes (investisseurs, environnement, clients, collaborateurs, fournisseurs et société civile), notre conviction étant qu'une répartition équitable est un facteur important de développement d'une entreprise. Ce travail a un impact décisif sur la prime de risque et les objectifs de cours ainsi estimés. L'équipe de gestion s'appuie également sur les exclusions ISR (aucun investissement dans des activités ayant un impact négatif avéré sur la société ou l'environnement dans la politique d'exclusion ISR de Sycomore AM), l'engagement actionnarial (promotion des pratiques ESG de l'entreprise par le vote en assemblée générale), les approches best in universe (sélection des émetteurs les mieux notés de l'univers d'investissement en matière ESG) et best effort (investissement dans des entreprises consentant des efforts visibles en matière de développement durable, quand bien même elles ne figureraient pas encore parmi les meilleures de l'univers d'investissement en matière ESG). L'univers d'investissement éligible du FCP est ainsi réduit d'au moins 20% par rapport à l'univers initial à savoir les valeurs composant les indicateurs de référence du fonds que sont le MSCI World et le Bloomberg Barclays Euro Aggregate Corporate et ayant fait l'objet d'une analyse ESG effective par Sycomore AM, soit environ 650 valeurs. Des informations plus détaillées à ce sujet sont disponibles dans le prospectus du FCP et dans notre Politique d'Engagement disponible sur notre site www.sycomore-am.com.

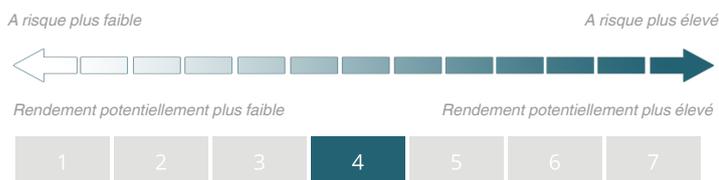
Une potentielle incohérence entre les stratégies ISR/ESG des fonds sous-jacents peut advenir, leur sélection intervenant sans contraintes quant aux méthodologies ISR employées par leurs sociétés de gestion respectives.

Indicateur de référence I 65% MSCI World + 35% Bloomberg Barclays Euro Aggregate Corporate (coupon et dividendes réinvestis)

Affectation des revenus I Capitalisation

Heure limite de centralisation des ordres de souscription / rachat I Le FCP capitalise (réinvestit) ses revenus. Les demandes de souscription - en nombre de parts ou en montant - et de rachat sont centralisées quotidiennement chez BNP Paribas Securities Services à 12 heures, chaque jour d'établissement de valeur liquidative (J), puis exécutées sur la base de la valeur liquidative calculée en J+1 à cours inconnu. Les règlements afférents interviennent le deuxième jour ouvré suivant (J+2).

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



L'indicateur de risque et de rendement de niveau 4 reflète principalement l'exposition du fonds aux marchés actions dans lesquels il est investi.

- Les données historiques utilisées pour calculer le niveau de risque pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de ce fonds.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque".
- La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

Les risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

Risque de liquidité I Du fait de la faible capitalisation de certaines entreprises dans lesquelles le FCP est susceptible d'investir. En nombre limité sur le marché, leur achat ou leur vente peuvent prendre jusqu'à plusieurs semaines. Ces actions peuvent également connaître des variations à la hausse ou à la baisse plus rapides et plus marquées que sur les grandes capitalisations, impactant d'autant la valeur liquidative du FCP.

Risque de crédit I Du fait de la possibilité pour le FCP d'être exposé jusqu'à 60% à des instruments monétaires et/ou obligataires et/ou à des OPC monétaires. Il est possible que l'émetteur d'un titre de créance (Etat, société) ne soit plus à même de rembourser sa dette ou que sa notation soit dégradée et que cette situation entraîne une baisse de la valeur liquidative. Le risque est d'autant plus important sur les titres spéculatifs (« high yield »), qui peuvent représenter jusqu'à 50% de l'actif net.

Garantie I Le Fonds n'est pas garanti en capital.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	Néant
Frais de conversion	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	2,00% *
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	0,00%**

Méthode : 15,00% TTC au-delà de l'indicateur de référence: 65% MSCI World + 35% Bloomberg Barclays Euro Aggregate Corporate (coupon et dividendes réinvestis)

Les frais d'entrée et de sortie affichés communiqués sont des maxima ; dans certains cas l'investisseur paie moins. Il est possible d'obtenir de votre conseiller ou distributeur financier la communication du montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

***Les frais courants** : Ces frais sont une estimation des frais de l'exercice car le fonds est nouvellement créé. Le rapport annuel du FCP émis chaque année détaillera ces frais. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut :

- les commissions de surperformance,
- les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPC.

**** Les commissions de surperformance:** La surperformance générée par le Fonds à une date donnée s'entend comme étant la différence positive entre l'actif net du Fonds avant imputation d'une éventuelle commission de surperformance et l'actif d'un OPC fictif, réalisant la performance de son indice de référence et enregistrant le même schéma de souscriptions et de rachats que le Fonds réel, à la même date. Si cette différence est négative, ce montant constitue une sousperformance qu'il conviendra de rattraper au cours des années suivantes avant de pouvoir provisionner à nouveau au titre de la commission de surperformance. A chaque établissement de la valeur liquidative (VL), la commission de surperformance fait l'objet d'une provision (de 15% de la surperformance) dès lors que l'actif net du Fonds avant imputation d'une éventuelle commission de surperformance est supérieur à celui de l'OPC fictif sur la période d'observation et que la performance du fonds est strictement positive sur l'exercice, ou d'une reprise de provision limitée à la dotation existante en cas de sous-performance. En cas de rachats en cours de période, la quote-part de provision constituée correspondant au nombre d'actions rachetées, sera définitivement acquise et prélevée par le Gestionnaire. Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la section « Frais et Commissions » du prospectus du FCP, disponible sur notre site internet www.sycomore-am.com.

PERFORMANCES PASSES

Le fonds ayant été créé courant 2021, il ne dispose pas de présentation de ses performances passées.

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Les performances présentées dans ce diagramme le sont toutes charges incluses.

Date de création du fonds I 2021

Date de lancement de la Part R I 14.09.2021

Devise de référence I Euro (EUR)

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire I BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES.

Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles sur notre site internet www.sycomore-am.com ou sur simple demande écrite à : SYCOMORE AM - Service clients - 14, avenue Hoche, 75008 Paris, France.

La valeur liquidative est disponible sur www.sycomore-am.com ou sur simple demande écrite aux mêmes coordonnées.

Fiscalité I le FCP n'est éligible au dispositif fiscal français des plans d'épargne en actions (PEA). Selon votre régime fiscal, les plus-values et/ou revenus liés à la détention de parts de ce FCP peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseil habituel ou du commercialisateur du FCP.

Label ISR I A la date de publication, le FCP ne dispose pas du label ISR ou équivalent étranger.

La responsabilité de SYCOMORE Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FCP.

Ce fonds est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). SYCOMORE Asset Management est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers. Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 10/02/2022.